



13 Grande Rue - 25 620 TARCENAY  
Tel : 03 81 86 78 88 - Fax : 03 81 86 74 65  
mairie.tarcenay@wanadoo.fr

#### Horaires d'ouverture au public :

Lundi de 17h00 à 19h00  
Mercredi de 08h30 à 11h30  
Jeudi de 13h00 à 16h30  
Samedi de 08h30 à 10h30

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

**Date et lieu : 12 avril 2017 – Mairie de Tarcenay –** Heure de début : 20h15 – Heure de fin : 23h15

Secrétaires de séance : Martine Cuinet et Christophe Faivre-Pierret

Le compte-rendu reprend et développe le procès-verbal de séance signé par les membres du conseil.

**Présents** : Maxime Groshenry, Christophe Faivre-Pierret, André Vergey, Patrice Prétot, Isabelle Lefebvre, Pierre Clause, Martine Cuinet, Nicolas Cretin, Michel Dartevél, Céline Débois, Isabelle Gainet-Cantin, Anne Henry, Emmanuel Lacombe, Aude Maire, Sébastien Rognon.

### Rappel de l'ORDRE DU JOUR

1. Approbation des Comptes de Gestion et des Comptes Administratifs 2016
2. Vote des Taux des Taxes 2017
3. Vote des Budgets Primitifs 2017
4. Convention avec le Syndicat des Eaux de la Haute Loue pour une participation financière.
5. Divers

### 1 Approbation des Comptes de Gestion et des comptes administratifs 2016

Christophe FAIVRE-PIERRET, 1<sup>er</sup> adjoint, présente les comptes administratifs des budgets Commune, Assainissement, Bois, Boulangerie et lotissement les Montots. Pour chacun de ces budgets, les comptes administratifs sont identiques aux comptes de gestion du Percepteur.

Le Conseil Municipal approuve chacun d'eux à l'unanimité.

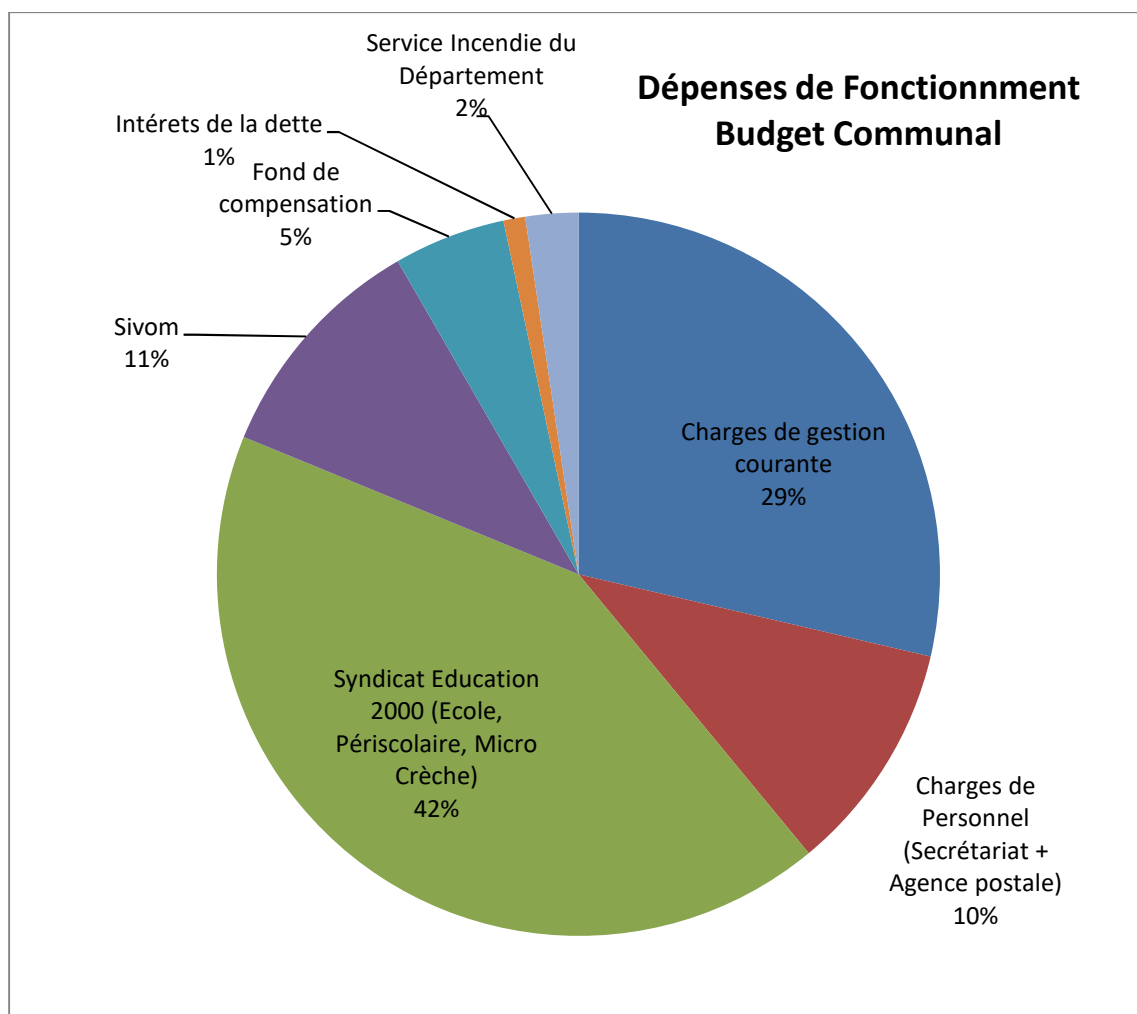
Commune	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	539 550,25 €	903 722,38 €	364 172,13 €
Investissement	265 884,63 €	224 563,09 €	-41 321,54 €
		Résultat cumulé	<b>322 850,59 €</b>

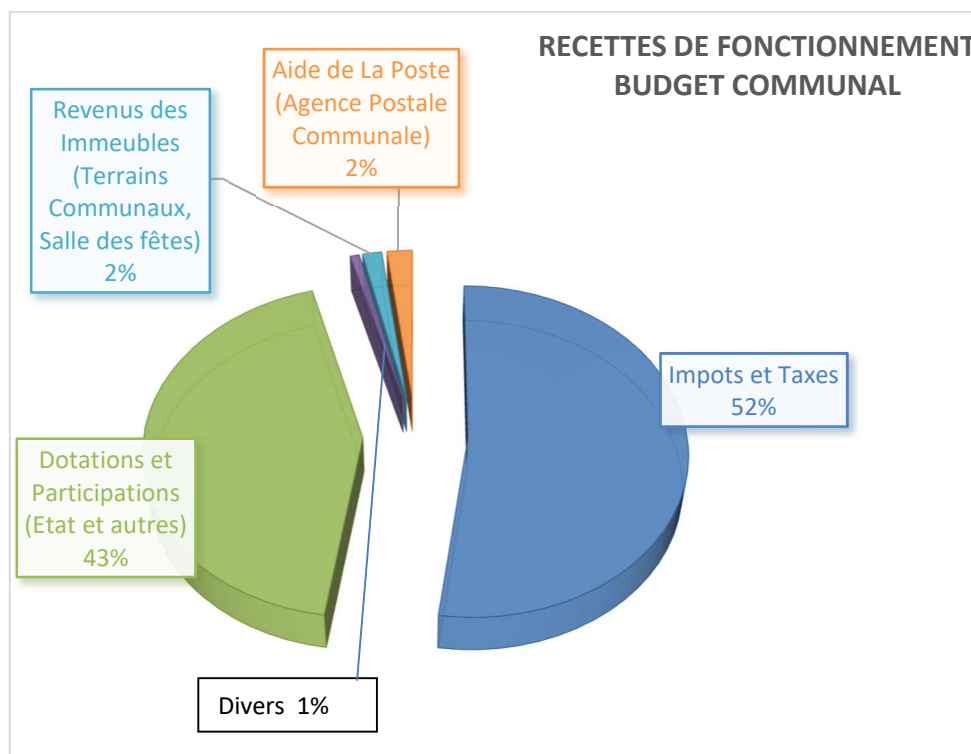
Assainissement	Dépenses	Recettes	Résultat
Exploitation	52 889,64 €	191 503,57 €	138 613,93 €
Investissement	1 121 237,34 €	961 660,42 €	-159 576,92 €
Reste à réaliser Subventions (à percevoir)		147 395,00 €	147 395,00 €
		Résultat cumulé	<b>126 432,01 €</b>

<b>Bois</b>	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	6 947,82 €	71 364,30 €	64 416,48 €
Investissement	12 820,30 €	5 766,09 €	-7 054,21 €
		Résultat cumulé	<b>57 362,27 €</b>

<b>Lotissement</b>	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	198 388,81 €	892 752,28 €	694 363,47 €
Investissement	296 107,74 €	181 859,73 €	-114 248,01 €
		Résultat cumulé	<b>580 115,46 €</b>

<b>Boulangerie</b>	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	2 566,43 €	22 639,87 €	20 073,44 €
Investissement	28 608,64 €	14 250,73 €	-14 357,91 €
		Résultat cumulé	<b>5 715,53 €</b>





## 2 Vote des Taux des Taxes

Après en avoir débattu, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'appliquer une augmentation de 3% sur chacune des taxes : Taxe d'habitation, Taxe foncière, Taxe sur le foncier non bâti et Cotisation Foncière des Entreprises.

La Taxe d'Habitation passe de 17,67 % à 18,20 %

La Taxe sur le Foncier Bâti passe de 10,73 % à 11,05 %

La Taxe sur le Foncier non Bâti passe 26,87 % à 27,68 %

La Contribution Foncière des Entreprises passe de 14,72 % à 15,16 %

## 3 Vote du Budget Primitif 2016

L'ensemble des budgets primitifs a été examiné lors de la réunion de travail du 27 mars 2017. M. le Maire présente chaque budget primitif pour l'année 2017. Après avoir obtenu toutes les explications nécessaires, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité chaque budget primitif.

<b>Commune</b>	Dépenses	Recettes	<b>Assainissement</b>	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 040 546,78 €	1 046 310,59 €	Exploitation	194 896,38 €	224 531,15 €
Investissement	983 668,32 €	983 668,32 €	Investissement	410 178,30 €	410 178,30 €

<b>Bois</b>	Dépenses	Recettes	<b>Lotissement</b>	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	98 700 €	103 362,27 €	Fonctionnement	714 248,01 €	976 363,47 €
Investissement	107 054,21 €	107 054,21 €	Investissement	314 248,01 €	314 248,01 €

#### **4 Convention**

Le Maire indique, que depuis la mise en place du nouveau contrat d'affermage, le SIEHL (Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute Loue) est assujéti à la TVA.

Afin de régulariser l'opération d'extension du réseau d'eau potable route de Merey, financée conjointement par le SIEHL et la Commune, le Maire indique que le SIEHL propose à la commune de signer un avenant n°1 à la convention prise précédemment sur la participation de la commune à l'extension du réseau d'eau route de Merey.

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Confirme à l'unanimité, la participation communale à 15 445.80 € TTC
- Fixe la durée de l'amortissement de ces travaux à 10 ans
- Autorise le Maire :
  - A signer l'avenant n°1 ainsi que tout document se rapportant à cette affaire
  - A payer cette dépense à l'article d'investissement 2041512 dès réception du titre mis par le SIEHL.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 23h15.

Les secrétaires de séance :

Martine CUINET

Christophe FAIVRE-PIERRET

### **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Date et lieu : 2 mai 2017 – Mairie de Tarcenay –** Heure de début : 20h15 – Heure de fin : 22h30

Secrétaires de séance : Martine Cuinet et Christophe Faivre-Pierret

Le compte-rendu reprend et développe le procès-verbal de séance signé par les membres du conseil.

**Présents** : Maxime Groshenry, Christophe Faivre-Pierret, André Vergey, Patrice Prétot, Isabelle Lefebvre, Pierre Clause, Martine Cuinet, Nicolas Cretin, Michel Dartevél, Céline Débois, Isabelle Gagnet-Cantin, Anne Henry, Emmanuel Lacombe, Aude Maire, Sébastien Rognon.

Membres absents et excusés : Isabelle Lefebvre (pouvoir donné à Maxime Groshenry), Aude Maire (pouvoir donné à Anne Henry)

#### **Rappel de l'ORDRE DU JOUR**

1. Convention assistance à maîtrise d'ouvrage avec le Conseil Départemental
2. Demande de subvention au Conseil Départemental pour l'AMO
3. Avis du Conseil Municipal sur le projet de centre de traitement biologique de déblais impactés par les composés organiques
4. Divers

## **1 Convention assistance à maîtrise d'ouvrage avec le Conseil Départemental**

La Commune souhaite s'attacher les services de l'assistance à maîtrise d'ouvrage proposée par le Conseil Départemental, dans sa réflexion sur l'évolution des bâtiments communaux. Cette assistance permettra dans un premier temps, d'aider la commune dans le choix d'un cabinet d'études. Une convention sera établie prochainement entre la Commune et le Conseil Départemental.

## **2 Demande de subvention au Conseil Départemental pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage**

Le coût de cette assistance peut être subventionné. Une délibération sera prise ultérieurement pour faire cette demande lorsque la convention d'AMO aura été signée avec le Conseil Départemental.

## **3 Avis du Conseil Municipal sur le projet de centre de traitement biologique de déblais par les composés organiques**

Le Maire rappelle au Conseil municipal l'avis d'enquête publique, qui s'est déroulée du 20 mars 2017 au 22 avril 2017 à la mairie de Villers-sous-Montrond, concernant la demande d'autorisation unique présentée par la société Bonnefoy Béton Carrières Industrie (B.B.C.I.), pour l'exploitation d'un centre de traitement de déblais impactés par des composés organiques à Villers-sous-Montrond.

Le Conseil municipal, l'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, donne un avis favorable à la demande unique formulée par la société B.B.C.I. par 14 voix pour et une contre, et formule les remarques suivantes :

- Cette nouvelle activité générera un accroissement du trafic des poids-lourds. Il est déjà constaté actuellement des problèmes liés au passage des camions sur les routes communales pourtant interdites à la circulation des poids-lourds. Le Conseil Municipal souhaite engager une réflexion avec la société BCCI dans le but de trouver des solutions pérennes pour limiter les nuisances engendrées.
- Le Conseil municipal suggère la mise en place d'un comité de suivi composé d'élus des communes riveraines, afin d'évoquer les éventuelles difficultés liées au fonctionnement de cette nouvelle activité.

## **4 Divers**

### **Plateau surélevé RD102 (route de Trepot)**

Le Conseil Municipal a décidé de réaliser un aménagement de sécurité avec plateau surélevé, à l'intersection de la RD 102 avec la rue de la Fontaine. Les trois devis reçus pour la réalisation de cet aménagement sont :

	<b>HT</b>	<b>TTC</b>
<b>COLAS</b>	32 989,00 €	39 586,80 €
<b>ROGER MARTIN</b>	31 964,00 €	38 356,80 €
<b>TP BONNEFOY</b>	30 126,50 €	36 151,80 €

Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, le devis de l'entreprise Bonnefoy.

### **Eclairage Public**

Il est nécessaire d'installer un candélabre à chaque extrémité de ce plateau surélevé. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le devis de 5 157,98 € TTC de l'entreprise Balanche.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 22h30.

Les secrétaires de séance :

Martine CUINET

Christophe FAIVRE-PIERRET

---

## **INFORMATIONS**

---

### **ELECTIONS LEGISLATIVES**

Premier tour : Dimanche **11 juin de 8h à 18h**

Deuxième tour : Dimanche **18 juin de 8h à 18h**

### **AGENCE POSTALE / SECRETARIAT MAIRIE**

L'Agence Postale sera fermée :

- Du mardi 13 juin au jeudi 29 juin (inclus).
- Le samedi 15 juillet.
- Du mercredi 16 août au mardi 29 août (inclus)

Le Secrétariat de Mairie sera fermé :

- Les samedi 17 et 24 juin.
- Le samedi 15 juillet.
- Les samedi 19 et 26 août.

### **FETE DES ECOLES / KERMESSE**

La traditionnelle fête de Ecoles aura lieu le samedi 17 juin à la salle des fêtes.

### **Assemblée Générale ACCA (Association Communale de Chasse Agréée)**

L'assemblée générale de l'ACCA aura lieu le vendredi 23 juin à 20h30 à la volière route des cloutiers.

### **Assemblée Générale Club de Foot « US 4 MONTS »**

L'assemblée générale du club de football « US 4 Monts » aura lieu le vendredi 30 juin à 19h au local rue des Gouttes.

### **Comité des Fêtes / Espérance de Tarcenay**

Samedi 24 juin : tournoi de foot au stade. Inscriptions au 06 61 86 98 61.

Samedi 1<sup>er</sup> juillet : Intermonts à partir de 13h30 à la Virolle : Inscriptions au 06 71 10 62 90

Fête de l'été à partir de 19h à la Virolle.